

Finances. Il dit que le Grand-Tronc et le Grand-Tronc-Pacifique, c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

M. HEYD : Supposons qu'ils aient les mêmes intérêts et qu'on puisse établir qu'il serait avantageux pour tous deux de rendre les marchandises dans les ports canadiens, l'honorable député serait-il satisfait ?

M. CLANCY : Si mon honorable ami peut prouver qu'on peut transporter les marchandises à une plus grande distance en moins de temps, sa cause est bonne. Mais je crains qu'il se trouve dans une position bizarre. Le ministre des Finances est maintenant tenu d'avouer, contre son gré, que la Chambre a signé un contrat avec une puissante corporation sur laquelle il n'a aucun empire, car celle-ci fera prendre aux marchandises la route qui lui conviendra. Or, en vertu de la convention, il y va de l'intérêt de la compagnie de les transporter par les voies américaines jusqu'aux ports des Etats-Unis. Telle est la portée du contrat, à moins qu'on ne puisse contrôler la compagnie au moyen du contrat antérieur.

M. HEYD : Ou de l'intérêt personnel.

M. CLANCY : L'honorable député n'a pas d'autre intérêt que son intérêt personnel, n'est-ce pas ? De même ces deux corporations ont un intérêt identique. Le Grand Tronc et le Grand-Tronc-Pacifique sont une seule et même chose, et le Grand Tronc trouvera des avantages à transporter les marchandises dans les ports américains où il a placé \$25,000,000 dans la construction de ses voies ferrées et de ses installations de tête de ligne.

M. FIELDING : Le représentant de Bothwell (M. Clancy) avouera, je l'espère, que, si le Grand Tronc n'est pas disposé à rendre ses marchandises dans les ports des provinces maritimes en passant par la division de Winnipeg à Québec et à Moncton, il ne voudrait certainement pas les y transporter en passant sur le réseau actuel. S'il prétend que le Grand Tronc ne consentira pas à transporter les marchandises que lui auront confiées les expéditeurs de l'ouest sur la nouvelle voie que le gouvernement doit construire, alors il ne consentira pas davantage à les transporter sur le chemin de fer qui existe aujourd'hui. L'honorable député sera bien obligé d'en faire l'aveu. Je voudrais maintenant qu'il nous explique cette étrange situation. Il nous a dépeint le Grand Tronc comme une compagnie redoutable, sur laquelle, dit-il, nous ne pouvons exercer aucun empire. Ni la présente loi, dit-il, ni aucune autre, ne peut nous permettre d'imposer des obligations à la Compagnie du Grand Tronc en pareille matière. Mon honorable ami fait une assertion catégorique ; je ne dis pas qu'il est allé trop loin, cependant, que faut-il penser, lorsque nous nous rappelons ce qui s'est passé ici même il y a deux ou trois jours, alors que le représen-

tant d'Hastings-nord a pris la parole et a déclaré—je cite de mémoire :

Nous, membres de l'opposition, nous étions prêts jusqu'au dernier à venir en aide au Grand Tronc pour lui permettre de construire un chemin de fer depuis North-Bay jusqu'au Pacifique, donnant carte blanche à cette misérable compagnie du Grand Tronc.

Voilà la déclaration d'un membre de l'opposition.

Quelques VOIX : Non.

M. FIELDING : Je vois avec plaisir que nous avons poussé quelques-uns de nos adversaires à crier "non." Il était temps qu'ils disent "non." Ou plutôt, ces dénégations sont trop tardives. Nul ne niera que le député d'Hastings-est (M. Northrup) ne soit un membre très capable, très habile et très influent de l'opposition. Nous l'écoutons toujours avec beaucoup de respect et il plaide sa cause avec vigueur. L'honorable député, sans faire aucune restriction, a déclaré que les membres de l'opposition, jusqu'au dernier—je cite ses paroles de mémoire—étaient prêts à venir en aide à la Compagnie du Grand Tronc pour lui permettre de mener à bonne fin son premier projet de construire une voie ferrée depuis North-Bay jusqu'à Winnipeg et à l'océan Pacifique. Et son entourage d'applaudir. Le représentant de Selkirk (M. McCreary) dont je constate l'absence avec regret, se leva pour poser une question. Du reste, je citerai intégralement cette partie du débat, afin qu'on ne m'accuse pas de dénaturer les paroles de l'honorable député. Lorsque je fais une citation, je n'aime pas à entendre dire "non."

M. POPE : On vous dit "non", lorsque vous cherchez à nous mettre tous en cause.

M. FIELDING : Ce n'est pas moi qui met l'honorable député en cause, c'est le représentant d'Hastings-est (M. Northrup). Le député d'Hamilton (M. Barker) m'a déjà reproché de n'avoir pas pris à partie certains députés lorsque je les ai entendus faire certaines déclarations ; pourtant, nos adversaires étaient présents lorsque l'honorable député d'Hastings—

M. POPE : Je n'étais pas présent.

M. FIELDING : Je ne sais pas si l'honorable député était présent, mais un grand nombre de membres de la gauche étaient dans cette enceinte et ils ont applaudi le représentant d'Hastings (M. Northrup).

M. FOWLER : Nous serions plus souvent absents, si nous suivions votre exemple.

M. FIELDING ? Je m'absente pour travailler.

Une VOIX : Nous en avons la preuve.

M. FIELDING : J'en donne d'excellentes preuves.